

à la une

La Ludothèque a rouvert ses portes

Depuis le mois d'août, enfants, jeunes, adultes et familles peuvent à nouveau profiter de la riche collection de la Ludothèque.

Ouverte en 1987, la Ludothèque de Montreux s'est d'abord installée dans le quartier des Planches. Par la suite, elle est passée par les combles du collège d'Etraz, avant d'investir dès 2000 ses locaux actuels à Cité-Centre (Grand-Rue 90) et de fermer ses portes à l'été 2025. Depuis le mois d'août 2026, une nouvelle ère a débuté pour la « Ludo » ! À nouveau ouverte au public à raison d'un après-midi par semaine, le mercredi de 14h à 18h, elle a rejoint la Bibliothèque municipale Montreux-Veytaux. Désormais, un compte de membre unique suffit pour accéder aux catalogues et aux prestations des deux structures.

Jouer n'a pas d'âge ! Avec sa collection variée, destinée à tous les âges et tous les publics, la Ludothèque est un lieu intergénérationnel, où enfants, jeunes, adultes et familles peuvent découvrir, emprunter et partager des jeux. Un espace doté d'une grande table avec six places assises est disponible pour permettre aux usagères et usagers de jouer sur place, avec une collection de jeux de règles dédiée. À noter que l'emprunt de jeux ne peut se faire qu'à la Ludothèque, le mercredi après-midi, mais ceux-ci pourront être retournés au guichet de la Bibliothèque durant ses horaires d'ouverture.



Le catalogue complet est consultable sur le site internet de la Bibliothèque : tinyurl.com/mtx-ludothèque



Patrimoine architectural
02-03

Foire des Planches
et Foire de Brent
04

L'assainissement :
un réseau méconnu
05

Brèves
06

Conseil communal
07

Agenda
08



édito

© C. Michel

Dans cette édition du *Vivre à Montreux*, vous en apprendrez davantage sur le riche patrimoine architectural de notre commune et sur les mesures prises pour valoriser et sauvegarder ce qui fait l'identité propre de Montreux.

Cet automne marque également le retour de deux rendez-vous incontournables de la vie villageoise locale, les Foires de Brent et des Planches. Ce numéro a été à la rencontre des organisateurs de ces événements. Initialement dédiés à la vente de bétail et de produits des récoltes et des vendanges, les Foires ont su évoluer tout en conservant leur identité propre et leur rôle essentiel d'animation populaire et conviviale.

Vous découvrirez également dans ces pages les coulisses d'un domaine aussi discret qu'essentiel : l'assainissement des eaux. Souvent méconnu, le réseau qui se situe sous nos pieds est pourtant d'une importance cruciale pour la protection de l'environnement.

Enfin, je profite de ces quelques lignes pour féliciter le nouveau président du Conseil communal, M. Quentin Talon. Je lui adresse mes sincères remerciements pour son engagement en faveur de la collectivité, et tous mes vœux de succès dans cette fonction exigeante, mais essentielle, pour l'année à venir.

OLIVIER GFELLER, SYNDIC

Fermeture
saisonnière
des Gorges du
Chauderon

Depuis l'hiver dernier, la décision a été prise de fermer le sentier durant la mauvaise saison, afin d'assurer la sécurité de toutes et tous. De novembre à mars, verglas, neige, chutes de pierres ou d'arbres, sols glissants et passages difficiles peuvent rendre le sentier dangereux. Certains secteurs deviennent impraticables et les interventions présentent aussi des risques. Ce sentier de haute montagne (signalisation rouge-blanc) ne peut bénéficier d'un entretien et d'une surveillance constants. La fermeture saisonnière est donc la mesure la plus efficace pour garantir la sécurité du public et du personnel communal. Fermé, le sentier n'est ni entretenu ni surveillé et sa praticabilité n'est pas garantie. Dès que les conditions seront trop mauvaises, une signalisation sera installée. La réouverture interviendra au printemps, après les travaux de sécurisation, lorsque les conditions permettront une fréquentation sûre.

La Commune de Montreux collabore avec Vaud Rando pour communiquer les dates de fermeture et de réouverture des Gorges. Les fermetures sont rapidement signalées sur les sites et applications de SuisseMobile et de Vaud Rando. Avant toute sortie, renseignez-vous sur l'état et l'accessibilité des sentiers de montagne!

LE
SAVIEZ
VOUS
?



© DR

Reconnaître la

Un monument, un quartier... déterminer ce qui mérite une attention particulière n'est pas toujours évident. C'est précisément le rôle du recensement du patrimoine bâti, réalisé par le Canton de Vaud. Un travail laborieux, car il faut couvrir l'intégralité du territoire, et, surtout, le réviser régulièrement.

L'architecture d'un lieu en raconte l'histoire et participe à définir son identité. Le recensement permet de mieux comprendre et documenter le patrimoine local, mais aussi de le protéger et de guider les décisions en matière d'aménagement du territoire. Géré par la Direction générale des immeubles et du patrimoine de l'administration cantonale vaudoise, le processus s'opère en deux temps : un édifice reçoit d'abord une note qui définit son degré d'importance. Ensuite, les exemples les plus remarquables font l'objet d'une mesure de protection qui s'ajoute à la note, afin d'éviter que toute intervention future le dénature.

Un système de notation
pour mesurer l'intérêt du bâti

Dans le langage courant, on a tendance à qualifier, parfois à tort, les bâtiments emblématiques d'un territoire de « monuments historiques ». En matière de recensement, ce terme désigne en réalité la plus haute mesure de protection qui peut être prononcée, qui correspond généralement à la note *1*. Le bâtiment est alors référencé au niveau fédéral et fait l'objet d'une surveillance particulièrement étroite. Il ne peut subir que des transformations légères, et toute intervention, même minime, doit avoir été validée au préalable. Il existe une seconde mesure de protection moins connue, mais non moins essentielle, qui est l'« inscription à l'inventaire cantonal ». Celle-ci correspond généralement à la note *2*. Si elle est légèrement moins contraignante que la note *1*, cette catégorie permet néanmoins de garantir la protection de nombreux édifices particulièrement importants. Les bâtiments en notes *3* et *4* représentent un pourcentage bien plus élevé du parc immobilier montreusien. Ils ont également un rôle central, puisqu'ils font le lien avec les objets plus exceptionnels et le plus souvent, permettent de définir l'identité d'une localité ou d'un quartier. Ce sont les communes qui sont responsables de la bonne conservation de ces bâtiments.



Les notes du
recensement
architectural

- *1* Objet d'intérêt national dont le classement comme monument historique est en principe requis
- *2* Objet d'intérêt régional pour lequel une mesure de protection est en principe requise
- *3* Objet d'intérêt local ayant une importance au niveau communal
- *4* Objet bien intégré ou présentant un intérêt patrimonial
- *5* Objet présentant des qualités et des défauts
- *6* Objet sans intérêt
- *7* Objet dérangeant qui altère le site

valeur du patrimoine



La Tour d'Ivoire

En matière de recensement, on estime généralement qu'il faut attendre une trentaine d'années après la construction pour être en mesure d'évaluer la qualité patrimoniale d'un bâtiment. La Tour d'Ivoire et ses annexes sont un cas particulièrement intéressant: construits entre 1961 et 1970, elles ont été évaluées par un recenseur en 1980, soit 10 ans après leur construction. Elles ont été sanctionnées d'une note *7*: objet dérangeant qui altère le site. Le regard sur cet édifice a beaucoup évolué depuis, puisqu'en 2022, il a fait l'objet d'une réévaluation pour obtenir une note *3*, soit un objet d'intérêt local ayant une importance au niveau communal.

Mieux connaître Montreux pour accompagner son évolution

Durant les XIX^e et XX^e siècles, marqués par de profonds bouleversements, beaucoup de villes et villages ont subi des transformations majeures. Au gré de ces changements, bon nombre de bâtiments et d'aménagements qui formaient l'identité des lieux ont disparu. Les collectivités publiques reconnaissent alors la nécessité de recenser le patrimoine et de mettre en place des réglementations pour le protéger.

Le recensement permet en effet d'identifier le bâti, mais aussi de mieux comprendre ce qui fait la qualité d'un quartier, d'un village ou d'une rue. Il ne se limite pas aux constructions les plus spectaculaires ou anciennes: plusieurs autres éléments, tels que des places publiques, des fontaines, des murets, des jardins, etc., mais aussi la cohérence d'un ensemble bâti, participent grandement à l'identité d'un lieu.

Effectué à la fin des années 1970, avec quelques révisions ponctuelles, le recensement architectural de Montreux n'est plus adapté aux réalités actuelles. Il est essentiel de le mettre à jour pour l'entier du territoire communal, notamment afin d'accompagner au mieux les projets et le développement urbanistique futur. Le but n'est pas de figer Montreux dans le passé, mais d'améliorer les connaissances pour permettre de faire évoluer le territoire, tout en conservant sa singularité.

La révision du recensement est actuellement en cours sur l'ensemble du territoire communal. Avec de nouveaux outils à disposition, il s'avère facilité, par exemple grâce au géoportail photoréaliste Cartoriviera, qui permet de visualiser chaque bâtiment et ses abords.

Regarder au-delà des murs

Une évolution récente a eu lieu dans la manière de concevoir le recensement, qui concerne la notion d'« ensemble » à l'échelle d'un noyau villageois, d'une rue ou d'un quartier. Initialement, les recenseuses et les recenseurs ne s'intéressaient qu'à l'objet construit lui-même, à ses annexes, et dans de rares cas, à son jardin. Avec le temps, mais aussi avec les défis que pose la densification, il est apparu que cette vision centrée sur l'objet ne rendait pas compte de nombreux éléments tout aussi importants.

Les méthodes de recensement ont ainsi été adaptées: aujourd'hui, elles décrivent aussi l'environnement direct, soit la présence d'arbres majeurs, d'aménagements paysagers, de murets ou clôtures qui font souvent partie intégrante du projet architectural ou de l'histoire du lieu. Et les liens ne se limitent pas à la parcelle seule: des données relatives à un front de rue particulièrement harmonieux, un centre historique de village, un ensemble construit ou un château et son domaine peuvent désormais être récoltées. Une nouvelle catégorie de notes, qui se veut complémentaire aux informations des objets individuels, a été mise en place afin de signaler des sites, qui correspondent à des ensembles bâtis, ainsi que les éléments non bâtis associés (jardins, parcs, etc.).



Les villas du Coteau de Belmont

Montreux compte encore peu de sites, mais cela devrait se développer davantage avec la révision du recensement, actuellement en cours. L'un des sites existant distingue les villas du Coteau de Belmont, développées dès 1947 par une société coopérative, avec un type uniformisé de maisons individuelles d'un ou deux logements coiffées d'une large toiture à deux pans et entourées de grands jardins.

ET VOUS ?

Vivez-vous dans un bâtiment recensé ?

Pour le savoir, rendez-vous sur : www.recensement.architectural.vd.ch

Deux identités, une tradition montreu-sienne

À l'occasion des éditions 2026, *Vivre à Montreux* donne la parole aux responsables des Foires de Brent et des Planches.



Didier Pilloud,
Président de la
Foire de Brent

Yves Aubry,
Président de la
Foire des Planches

Quel est votre tout premier souvenir de la Foire de Brent/des Planches ?

Didier Pilloud (DP) : Il y a de cela fort longtemps, j'accompagnais mes parents et grands-parents au marché de la Foire de Brent pour la vente de fromage d'alpage.

Yves Aubry (YA) : pour moi, c'est avant tout celui d'une grande fête de village.

Vous qui êtes maintenant responsable de l'organisation de la Foire, qu'est-ce qui vous a donné envie de vous impliquer ?

DP : Je souhaitais amener un peu de jeunesse et perpétuer les traditions de mon village, mais c'était également l'occasion de me lancer de nouveaux défis.

YA : J'aime profondément les gens et j'ai commencé par être crieur, puis j'ai naturellement pris le rôle de Gouverneur quand mon prédécesseur, Michel Aubry, a voulu passer le flambeau.

Qu'est-ce qui fait la particularité de votre événement, son identité propre ?

DP : La Foire de Brent permet d'amener un peu de joie de vivre de la campagne, ainsi que des animaux de la ferme aux jeunes et moins jeunes urbains, qui n'ont pas la chance de côtoyer cette vie-là. Et bien entendu, elle permet de faire vivre notre village de Brent.

YA : Je dirais que c'est surtout une fête pour les gens du village, mais

où finalement, tout le monde se retrouve, que ce soit les habitantes et habitants des Planches, comme des gens venus d'ailleurs.

Nous sommes en 2026, et vos événements existent depuis des centaines d'années (539^e Foire de Brent et 248^e Foire des Planches). Comment expliquez-vous cette longévité ?

DP : C'est avant tout grâce à des personnes attachées aux traditions du village de Brent et de la Foire. Ces gens qui fournissent bénévolement de leur temps année après année, sans qui rien de tout cela ne serait possible. J'en profite pour les remercier chaleureusement !

YA : Je pense que nous disposons d'une belle unité villageoise, loin des « frasques » du Grand Montreux.

Comment réussissez-vous à trouver un équilibre entre tradition et renouvellement, afin de parler à toutes les générations ?

DP : Nous essayons d'utiliser un mode de communication qui parle aux plus jeunes, notamment avec les réseaux sociaux, tout en conservant le journal de la Foire afin de garder vivantes les traditions.

YA : C'est dû à l'esprit de famille qui nous anime. Des familles qui vivent ici depuis des générations, où on demande aux enfants ce qui leur ferait plaisir pour la prochaine Foire et on essaie d'en tenir compte.

Quels sont les principaux défis que vous rencontrez pour organiser la Foire ?

DP : En ce qui concerne la Foire de Brent, depuis plusieurs années, les aspects sécuritaires, administratifs et liés à la mobilité nous préoccupent particulièrement. Cela amène des défis de plus en plus nombreux, et surtout de plus en plus coûteux !

YA : Comme beaucoup d'événements, la gestion des bénévoles, bien qu'in-

dispensables à l'organisation, amène son lot de défis.

Combien de personnes sont impliquées dans l'organisation de la Foire ?

DP : Le comité est composé de neuf bénévoles et deux membres de la Jeunesse de Brent. À cela s'ajoutent deux personnes du syndicat du Menu Bétail (ovins et caprins) et deux personnes de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Brent, Chernex et environs. Enfin, nous avons cinq personnes qui s'occupent d'organiser les points de vente, la cantine et la pinte de la Foire.

YA : Pour la Foire des Planches, nous avons un comité de sept personnes et une quinzaine de bénévoles.

Avez-vous une anecdote, un moment positif particulièrement marquant ou amusant au sujet de la Foire que vous souhaitez partager avec nos lectrices et lecteurs ?

DP : En 2008, alors que j'étais président de la Jeunesse de Brent, nous avons décidé de monter un caveau en utilisant une imposante construction en bois reprise de la Cantonale des Jeunesses de Bavois. Lorsque nous avons annoncé ce projet au comité de la Foire, certaines personnes se sont montrées particulièrement réticentes... Mais nous avons su leur prouver notre détermination et notre envie : nous avons réussi à construire ce magnifique caveau en respectant les normes sécuritaires en vigueur, et celui-ci a rencontré un franc succès !

YA : En 2025, à cause de la pluie qui s'est abattue sur la Foire des Planches, j'ai dû changer quatre fois de chausettes le samedi !

Quel rôle joue la Foire dans la vie du village le reste de l'année ?

DP : Nous gardons un contact avec les gens du village, puisque le comité du village de Brent est composé des mêmes personnes que le comité de

la Foire de Brent. Diverses manifestations sont donc organisées au sein du village afin de l'animer tout au long de l'année.

YA : Elle nous unit dans un projet commun annuel.

Quels seront les principaux temps forts de cette édition 2026 ?

DP : À l'occasion de cette 540^e Foire de Brent, nous avons repensé notre affiche.

YA : À mon sens, toutes les minutes de la Foire sont des temps forts. Venez nombreuses et nombreux et ils n'en seront que plus forts !

LE
SAVIEZ
VOUS
?

Rendez-vous incontournable de la vie villageoise locale, les Foires des Planches et de Brent étaient autrefois dévolues à la vente de bétail et de produits des récoltes et des vendanges. Une seule foire étant autorisée par paroisse, c'est d'abord celle de Brent qui a vu le jour en 1486. Elle se tient début novembre. La population, tout comme le bétail, a augmenté avec le temps et, dès 1718, les bourgeois des Planches souhaitaient pouvoir organiser une foire supplémentaire, ce qui leur sera accordé en 1778 par Berne. Située dans la Vieille Ville de Montreux, cette dernière a traditionnellement lieu le dernier week-end d'octobre.

Foire de Brent

du 6 au 13 novembre,
www.foiredebrent.ch

Foire des Planches

du 23 au 25 octobre,
vieillevillemontreux.ch



© DR

Un réseau essentiel sous nos pieds

Si l'eau d'une douche ou des toilettes disparaît rapidement une fois le robinet ouvert, son parcours ne fait que commencer. Entretien des canalisations, séparation des eaux, adaptation au changement climatique ou encore prévention de la pollution :

Alessio Giorgerini, responsable de l'assainissement de la Commune, dévoile les coulisses d'un réseau aussi discret qu'essentiel.



Quand on parle d'assainissement, de quoi s'agit-il ?

Concrètement, notre mission consiste à organiser l'évacuation des eaux de manière à protéger l'environnement. L'assainissement couvre un vaste domaine, du problème d'eau dans une cave aux grands projets d'infrastructures.

À Montreux, celui-ci est réglé par le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), qui fixe les principes à respecter sur le territoire. Depuis plusieurs années, la Commune a entamé la transformation – rendue obligatoire par la loi – de son réseau pour passer d'un système unitaire, où les eaux usées et eaux de pluie étaient mélangées, à un système séparatif. En effet, les micro-organismes chargés du traitement biologique pour l'épuration ont besoin d'une eau avec suffisamment de matière organique. La séparation des eaux garantit que ceux-ci reçoivent suffisamment de nutriments pour leur permettre de faire correctement leur travail. Sur le territoire communal, la mise en séparatif atteint désormais 91,3% du réseau et l'objectif est d'achever la transformation à l'horizon 2036-2037.

Comment les eaux sont-elles acheminées et le réseau entretenu ?

Les eaux usées entre Clarens et Villeneuve rejoignent les collecteurs intercommunaux gérés par le SIGE (Service Intercommunal de gestion), puis la STEP du Pierrier. Au bord du lac, où la pente ne suffit pas, le principe de la vis d'Archimède permet de relever les eaux pour poursuivre leur trajet. À la STEP, elles passent par plusieurs traitements successifs : retrait des déchets, du sable et des graisses, décantation, traitement biologique, affinage et enfin, restitution au milieu naturel.

Sur le territoire montreuusien, c'est le service des travaux publics qui veille au bon fonctionnement des conduites, mais aussi des ouvrages spéciaux, comme par exemple les déversoirs d'orage, qui évitent les débordements et évacuent le surplus d'eau en cas de fortes pluies. Les canalisations peuvent aussi être obstruées par des dépôts, du calcaire ou des racines. Un monitoring régulier et plusieurs interventions annuelles permettent de les garder en bon état. La Commune contrôle également d'autres installations qui peuvent avoir un impact sur les eaux, telles que les citernes à mazout, les séparateurs de graisses des restaurants et les fosses à purin.



La vis d'Archimède est une invention qui date de l'Antiquité. Le principe est simple : un tube cylindrique, contenant des pales disposées en diagonale, est penché, de sorte que l'extrémité soit immergée. Un mouvement de rotation permet de faire remonter l'eau.

Quels sont les principaux défis rencontrés aujourd'hui ?

Le dérèglement climatique induit de profonds changements. Le dimensionnement des infrastructures a été pensé sur la base d'un régime de précipitations qui n'est plus d'actualité. Désormais, le climat alterne entre longues périodes de sécheresse et moments de forte pluviométrie. L'imperméabilisation croissante des sols est renforcée par une bétonnisation importante, ce qui accélère le ruissellement. La topographie en relief de Montreux accentue encore ce phénomène. Lorsqu'il pleut beaucoup, de grandes quantités d'eau arrivent dans les collecteurs.

Qu'est-ce que cela implique ?

L'enjeu consiste à ralentir cette eau afin d'éviter de surcharger le réseau, grâce à des mesures d'infiltration ou des dispositifs de rétention imposés sur les parcelles privées. Des projets sont également menés pour renforcer les lits des cours d'eau, mais la densité du tissu bâti rend ceux-ci plus complexes.

La prévention de la pollution représente un autre défi. Le service des travaux procède notamment à des contrôles des installations d'évacuation des eaux sur les chantiers. Grâce à notre connaissance du réseau, nous intervenons lorsque tout écoulement inhabituel est signalé afin d'en identifier l'origine. Selon

la situation, les pompiers et la police peuvent être mobilisés. Diverses mesures peuvent alors être mises en place, telles que des barrages pour contenir la pollution ou un traitement pour la neutraliser.

En tant que citoyenne ou citoyen, quels sont les bons réflexes à adopter ?

Il faut se rappeler que les canalisations ne sont pas des poubelles. Pour faire simple, tout ce qui n'est pas du papier toilette n'a rien à y faire. Les protections hygiéniques, couches, lingettes, mégots et autres déchets ne doivent pas être jetés dans les WC et les huiles, médicaments, peintures, vernis et autres produits chimiques ne doivent en aucun cas être versés dans les canalisations ou dans la nature. Il en va de même pour les grilles et bouches d'égout.

Il s'agit aussi de se défaire d'une idée reçue : ce n'est pas parce qu'un produit est organique, non toxique ou comestible qu'il peut être déversé dans les eaux usées ! Même en petites quantités, celui-ci peut modifier l'équilibre d'un cours d'eau et perturber durablement la faune et la flore. Enfin, si vous observez une coloration inhabituelle, de la mousse, une odeur suspecte ou tout autre écoulement anormal dans un cours d'eau, il est nécessaire de le signaler rapidement au service des travaux publics, au 021 962 77 30 ou travaux@montreux.ch.





Démarches simplifiées pour les logements et chambres de vacances

Un nouveau formulaire électronique unique facilite désormais l'annonce – obligatoire – de la mise à disposition d'un logement de vacances ou d'une chambre. Il suffit de remplir le formulaire en ligne pour lancer l'ensemble du processus. Une fois l'autorisation obtenue, les entités concernées (taxe de séjour, office du tourisme, etc.) sont avisées.

Attention: l'inscription sur Airbnb ou toute autre plateforme ne remplace pas l'obligation de s'annoncer auprès de la Commune!

Scannez le code QR pour accéder au formulaire



Une nouvelle balayeuse 100 % électrique pour la Commune

La Commune s'engage pour l'environnement et la transition écologique en faisant l'acquisition d'une seconde balayeuse aspiratrice 100 % électrique. D'une capacité de 5 m³ (contre 2m³ pour la première), ce nouveau véhicule est particulièrement silencieux et capable d'atteindre une vitesse maximale de 50 km/h. Un renfort bienvenu pour les équipes techniques afin de maintenir le cadre de vie montreuzien propre et accueillant!



© DR

Privilégiez la litière pour chats végétale !

La litière minérale est fabriquée à base d'argile ou de silice et génère des déchets qui restent dans l'environnement aussi longtemps que la roche dont elle est issue. Ces matières ne brûlant pas lors de leur incinération, les résidus doivent être stockés dans des décharges qui sont à saturation. Dans le canton de Vaud, cela représente 7'000 tonnes de résidus par an, l'équivalent de 35 piscines olympiques remplies de sable ! L'utilisation d'une litière pour chats végétale permet de réduire les déchets. Une fois jetée à la poubelle, elle est totalement incinérée et contribue même à produire de l'énergie. Les chatons peuvent adopter la litière végétale dès leur plus jeune âge. Pour les chats adultes, une transition progressive peut être adoptée, en mélangeant la nouvelle litière végétale avec l'ancienne sur plusieurs jours. La plupart des chats s'adaptent facilement, surtout si la texture est douce et sans odeur forte. N'hésitez pas à leur faire tester différents substrats !



© Guisela Makmudova

Montreux Noël cherche ses talents musicaux pour l'édition 2026 !

Vous êtes une fanfare, un chœur d'adultes ou d'enfants, une musicienne, un musicien ou encore une école de musique de la région ? Profitez d'une scène unique sous le Marché couvert pour faire vibrer le public durant les fêtes ! Dans le cadre de l'édition 2026, qui se tiendra du 20 novembre au 24 décembre, Montreux Noël recherche des personnes ou ensembles musicaux qui souhaitent se produire un dimanche après-midi, entre 15h et 17h.



Informations et candidatures à déposer d'ici au 25 octobre 2026 sur montreuxnoel.com/musique

Reconnaissez-vous cet endroit ? Réponse dans le prochain numéro !



© Archives de Montreux



RETOUR DANS LE PASSÉ

Chaque édition du Vivre à Montreux dévoile une image sélectionnée par les archivistes de la Commune.

La photo du numéro précédent représentait un concert de la fanfare la Lyre dans les jardins du Casino-Kursaal aux environs de 1950. Bravo à celles et ceux qui l'ont reconnue !

Présidence du Conseil communal

Rencontre avec **Quentin Talon**, président du Conseil communal pour l'année 2026-2027.



Illustration: Nicolas Zenner

Quentin Talon, pouvez-vous vous présenter, ainsi que votre parcours politique, en quelques mots ?

Je suis papa de deux enfants de 2 ans et 8 mois. J'ai grandi à Chailly et j'habite à Clarens. Je suis ingénieur-physicien issu de l'EPFL et j'enseigne la physique au gymnase de Burier. J'ai été candidat à diverses élections dès 2017, élu au Conseil communal en 2021 en lançant une nouvelle liste : décroissance alternatives (da.). J'ai été élu à la présidence du Conseil en juin 2026, jusqu'à fin juin 2027.

En dehors de votre travail et de la politique, quels sont vos loisirs ?

J'ai bien réduit mes loisirs avec deux enfants en bas âge ! Je cours sur trail et sur route depuis un an et je vais de temps en temps skier. J'aime bien m'occuper de mes plantes et je cherche à acquérir une petite parcelle de vigne. J'aimerais pouvoir cuisiner davantage et finalement, on fait des randonnées en famille.

Comment envisagez-vous le rôle de Président du Conseil communal ?

Je l'envisage sous plusieurs facettes, la première étant la gestion des séances du Conseil. La deuxième, ce sont les processus : le recrutement d'un ou d'une assistante, le remplacement d'écrans défectueux, la mise à jour du site du Conseil, la mise à jour du règlement, l'adaptation des pratiques pour respecter les temps libres de la secrétaire, par exemple. La dernière facette revient à la représentation vers l'extérieur pour diverses sollicitations dont les nombreuses manifestations.

Quels sont les défis que vous identifiez pour cette année de présidence ?

Il y a le roulement ordinaire que je dois assurer et plusieurs autres éléments qui ne sont pas obligatoires, mais que j'aimerais faire avancer. Pour moi, le défi sera de trouver le juste équilibre entre la charge de travail et l'avancement des différents éléments que j'aimerais voir achevés. Je veux aussi intégrer la vice-présidente et le vice-président à certaines démarches afin d'avoir une stabilité sur plusieurs années dans les manières de faire.

Composition du bureau du Conseil communal

Président
Quentin Talon

1^{re} vice-présidente
Marie-Solène Pham

2^e vice-président
Omar Soydan

Scrutateur, scrutatrice
Murat Karakas et Nefertiti Bikin-Kita

Scruteurs suppléants
Alexander Kundert et Nicolas Delon

Secrétaire
Céline Morier

Secrétaire suppléante
Sabine Dormond

Huissier
Jean-Michel Talon

Huissier suppléant
François Baehni

Décision du Conseil

Lors de sa séance du 9 septembre 2026, le Conseil communal a :

- ▶ **accepté le préavis 28/2026 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'563'000.00.- TTC au maximum pour financer des mandats d'études nécessaires à l'élaboration de projets relatifs au renouvellement d'infrastructures, au réaménagement d'espaces publics et à la sécurisation face aux dangers naturels.**

PROCHAINES SÉANCES

11 novembre
9 décembre
10 décembre

Octobre

23 → 25

La Foire des Planches
vieillevillemontreux.ch

24 → 25

Rallye du musée
www.museemontreux.ch

24

Bibliobus à la Foire des Planches,
bibliothequemontreuxveytaux.ch

28

Bébé signe
bibliothequemontreuxveytaux.ch

Ciné-club Se7en pour les
16-26 ans, Cinéma Hollywood
bibliothequemontreuxveytaux.ch

Thé dansant, www.jaman8.ch

28 → 30

Diriger avec humanité à l'ère
de l'intelligence artificielle
www.cauxpalace.ch

30

Rendez-vous littéraire
avec Eva Antonnikov
bibliothequemontreuxveytaux.ch

Novembre

→ 29.11

TMR, 50 ans de savoir-faire
www.maisonvisinand.ch

1

Paris/Helsinki. Soirée de trios
avec Piano, Église St-John

1 → 2

Vente de plantes pour la Toussaint,
Cimetière de Clarens

3

Club de lecture adulte
«Entre parenthèse»
bibliothequemontreuxveytaux.ch

3 → 15

Un moment délicieux
www.theatre-tmr.ch

4

Clarensfilms – « Rental Family »
de Hikari, www.jaman8.ch

Administration générale
Grand-Rue 73, 1820 Montreux
Lu-ve: 8h-12h / 13h-16h30
commune@montreux.ch - 021 962 77 77

Office de la population
Avenue des Alpes 18, 1820 Montreux
Lu, ma, je et ve: 8h-14h30 / Me: 8h-16h
population@montreux.ch - 021 962 78 50

Fermeture des guichets de l'administration
communale du jeudi 24 décembre 2026
à 12h au lundi 4 janvier 2027 à 8h.

5

Journée de recrutement
des sapeurs-pompiers
www.118-info.ch

6 → 13.12

La Revue Vaudoise
Port de Territet, revuevaudoise.ch

6 → 13

Foire de Brent, www.brent.ch

7

Repair Café, Grand'Place de Clarens
(Maison de Quartier selon météo),
www.frc.ch/agenda

11 → 15

Montreux Art Gallery, 2M2C
www.montreux.art

13

Nuit du conte, Cinéma Hollywood,
bibliothequemontreuxveytaux.ch

14

Atelier Gym et Danse par Valentine,
www.jaman8.ch

18

Né pour lire
bibliothequemontreuxveytaux.ch

19 → 22

37° Montreux Comedy Festival,
2M2C, montreuxcomedy.com

20

Collecte de sang, Paroisse
Catholique Ste-Thérèse
www.blutspende.ch

Montreux Noël

Du 20 novembre
au 24 décembre
Sur les quais,
www.montreuxnoel.com



Bibliothèque Montreux Veytaux
Lu-ve: 10h-12h / 14h-18h & Sa 9h-12h
Fermeture : samedi 19 décembre à 12h.
Réouverture lundi 4 janvier 2027
www.bibliothequemontreuxveytaux.ch

Déchèterie
Ma, je et ve: 9h-12h / 14h-18h
Me: 9h-12h / 14h-19h & Sa: 9h-16h
Di et lu: fermé
www.montreux.ch/dechets
Fermeture: jeudi 24 et vendredi 25 décembre,
vendredi 1^{er} et samedi 2 janvier 2027
Fermeture à 16h la veille des jours fériés.

20

Club ado
bibliothequemontreuxveytaux.ch

25

Thé dansant, www.jaman8.ch

28 → 29

Concours Suisse de Brass Bands,
2M2C

28 → 6.12

Les Émergences Musicales 2026,
emergencesmusicales.ch



LA SAISON CULTURELLE DE MONTREUX
PRÉSENTE
en nu
les émergences musicales
montreux | riviera

LES CONCERTS 2026

NOA - «The Great Escape»
Samedi 28.11 - Caux Palace
«ELLE LA PIPIRATTE» - spectacle musical fantastique
Dimanche 29.11 - Caux Palace

ANNEBELLA
Mercredi 2.12 - Temple de La Tour de Pâle

LES ÉMERGENTES ES 2026
- «MONTREX JAZZ» - LÉONARD
Samedi 3.12 - Caux Palace

GAROU - «Mille Jours»
Dimanche 6.12 - Auditorium Strakosky, Montreux

Infos et rés.
emergencesmusicales.ch
+41 21 259 70 70

Décembre

1 → 24

Les Fenêtres de l'Avant,
vieillevillemontreux.ch

2

Clarensfilms – « La Petite
Dernière » de Hafsia Herzi
www.jaman8.ch

8 → 20

Vous permettez
www.theatre-tmr.ch

11

Né pour lire
bibliothequemontreuxveytaux.ch

12

Visite guidée,
www.cauxpalace.ch

Piscine de la Maladaire
Lu, ma, je et ve: 8h-21h / Me: 6h30-20h
Sa, di et jours fériés: 8h30-17h30
Du lundi 5 au dimanche 11 octobre :
fermeture technique
Du vendredi 6 novembre dès 17h au
samedi 7 novembre : tournoi de Waterpolo
Du 24 décembre au 26 décembre : Noël
Du 31 décembre au 2 janvier : Nouvel An

Sports

14 octobre, 4 novembre,
2 décembre et 6 janvier
(tous les 1^{er} mercredis du mois)

Montreux Morning Swim,
Piscine de la Maladaire

29 octobre: Montreux Apéro Run,
salle Omnisports du Pierrier,
www.montreux.ch

Tous les dimanches
dès le 1^{er} novembre

Open Sport, www.montreux.ch

6-7 novembre

Tournoi international masters
de water-polo, Piscine de la
Maladaire, www.barracudas.team

7-8 novembre

Finale Suisse des Tests en
Gymnastique et Danse,
Salle Omnisports du Pierrier

14 novembre

Cyclocross de la Riviera,
www.veloclubvevey.ch

18 novembre, 16 décembre

Montreux Morning Run,
salle Omnisports du Pierrier

20-22 novembre

Bouchon d'Or masculin (pétanque),
www.boulodrome-montreux.ch

21-22 novembre

Tournoi Juniors du Futsal

5 décembre

Gala – FSG Montreux,
www.fsgmontreux.ch

Tous les lundis à 18h30

Urban training,
Marché couvert de Montreux

Tous les mardis à 18h30

Zumba, collège d'Etraz

Tous les mercredis à 18h

Yoga, collège d'Etraz

Tous les jeudis à 18h

Pilates, collège d'Etraz

www.montreux.ch/sport

Marchés

Tous les vendredis de 8h à 14h
Marché sur les quais : fruits &
légumes, boulangerie, boucherie
Programme à consulter sur
www.marchesdemontreux.ch

Programme sous
réserve de modification
Agenda complet sur
www.montreux.ch



Annoncez
vos événements
en remplissant le
formulaire en ligne!

Édité par la Commune de Montreux
Graphisme: Enzed
Impression: PCL Print Conseil Logistique SA
Tirage: 16 000 exemplaires